

# Rythmes scolaires : pourquoi et comment on continue

**Par le PAS 38**

Nous ne reviendrons pas sur la très mauvaise mise en œuvre de la réforme par le gouvernement. Précipitation, absence de globalité (quid du rythme des adultes et du partage du travail etc.), très faible impulsion financière, alors qu'une relance massive de l'emploi associatif s'imposait, ainsi qu'une aide pérenne aux communes pauvres...

Mais, en tant qu'enseignants, nous pouvons peser au niveau local pour que la réforme des rythmes scolaires contribue à donner du sens aux apprentissages et pour tenter d'obtenir le mieux possible.

## **POURQUOI**

L'opportunité de transformer les temps éducatifs est ouverte. La très néfaste semaine de quatre jours vit sa dernière année. Mais il ne suffit pas de changer de rythme pour supprimer le malmenage que le système scolaire fait subir aux enfants, pour réduire la reproduction des différences sociales que l'école légitime, pour lutter contre le désintérêt d'une partie croissante de la jeunesse, qui ne croit plus en l'école, plus en cette école-là en tous cas, avec des risques de déscolarisation et de violence.

C'est pour une école de l'épanouissement, de l'émancipation et de la citoyenneté qu'il faut s'impliquer dans la réforme des rythmes : allègement des programmes qu'il faudra obtenir, avec une approche moins élitiste de l'enseignement, des pédagogies plus actives et coopératives s'appuyant sur de vrais projets donnant du sens, en valorisant les savoirs multiples de tous les enfants, en recherchant la cohérence des temps scolaire et périscolaire, à travers des partenariats enrichissants, garantissant toutefois la maîtrise des contenus scolaires par les équipes enseignantes. Tournons le dos ainsi à l'école du productivisme, de la traçabilité et de l'exclusion !

Il faut s'appuyer le plus possible sur la société civile, sur les innovations de l'économie sociale et solidaire, sur les mouvements d'éducation populaire, sur les parents d'élèves aux multiples compétences, y compris chez les parents de catégories sociales défavorisées. Même dans les quartiers ou dans les villages isolés « où il ne se passe rien », la mobilisation de toutes les intelligences encouragera les municipalités à ne pas faire que de l'occupationnel (parfois à des fins électorales) et redonnera à tous les acteurs une reconnaissance, une responsabilisation. Là où les partenariats sont potentiellement forts, réaliser un PEDT, un Projet EDucatif Territorial, permet d'aller plus loin, pour mieux ancrer l'école dans son environnement social, en développant un esprit de coopération propice à lutter par la tolérance et l'entraide contre les dérives de l'école. Et c'est l'affaire de tous !

## COMMENT

La plupart des écoles et communes se sont données du temps en repoussant d'un an la mise en place de la réforme. Pour autant, nous constatons, à de rares exceptions près, que la concertation, quand elle existe, présente de nombreux défauts :

- Pas ou peu de discussion méthodologique sur l'organisation de la réflexion : calendrier, sujets à aborder et chronologie, qualité et fréquence de l'information, partenaires à ne pas oublier, existence de réunions ouvertes à tous, conduite de réunion
- Pas ou peu de discussion sur le processus de prise de décisions, quand tout n'est pas décidé à l'avance : vote, recherche de positions consensuelles, qui décide ?
- Réunions partant dans tous les sens, ce qui peut apparaître dans un premier temps comme un passage obligé mais qui débouche rarement sur une deuxième phase plus construite.
- Hypocrisie de « l'intérêt des enfants », longue litanie des intérêts particuliers de chacun (enseignants, municipalités, personnel communal, associations, parents, nounous...). Or la somme des intérêts particuliers constitue très rarement l'intérêt général !

### Qu'est-ce qui explique cela ?

- Le vide des textes officiels quant à l'organisation de la réflexion, un avantage (marges de manœuvre) ou un inconvénient (savoir-faire des acteurs locaux très différent d'un endroit à l'autre) ?
- Les IEN, fidèles à leurs habitudes, expliquant les textes en l'absence de culture d'élaboration collective de la réflexion, forts de leur vision pyramidale et hiérarchique de la prise de décision ?
- La désaffection pour les structures collectives d'élaboration de la pensée (syndicats, mouvements pédagogiques, associations...) et la rareté d'expérience d'AG ouvertes comme lors des grèves reconductibles, faisant craindre de vrais débats participatifs ?

Faut-il en conclure que tout est foutu et jeter le bébé avec l'eau du bain, comme de nombreux collègues et syndicats l'ont déjà proclamé haut et fort depuis le début, parfois avec des arguments très corporatistes ? Ou bien faut-il essayer de reprendre le processus par le bon bout et tenter d'obtenir le mieux possible ? A contre-courant s'il le faut, nous opterons pour la deuxième solution. Parce que nous croyons qu'il est nécessaire d'améliorer les rythmes des enfants en donnant du sens aux apprentissages et parce que c'est une formidable opportunité de réenclencher du débat et de se former à des prises de décisions non-autoritaires.

### **Dans cette optique, nous faisons les propositions suivantes :**

- Il faut confronter le projet « idéal » pour les enfants aux ressources et contraintes locales. Le projet « idéal » ne sera pas réalisable, mais fixera une ligne à ne pas perdre de vue, aucune école, aucune commune n'étant condamnée à la perfection dès la mise en place de la réforme. Quant aux ressources et contraintes locales (locaux, budgets, personnels, partenariats possibles, horaires de cantine et de transports scolaires...) elles existent, elles seront prises en compte pour le lancement de la réforme, mais une évolution est toujours possible, en se donnant

des étapes dans le temps, grâce à l'aménagement des locaux, à la recherche de moyens financiers, à la formation, à la concertation, etc ...

- Il est important de prévoir des réunions de bilan ou d'évaluation du projet avec une réelle dynamique d'évolution, les enfants futurs citoyens ayant leur mot à dire (pourquoi pas les associer dès la constitution du projet ?).

- Un calendrier possible :

**Septembre – octobre** (si ça n'a pas démarré avant) : organisation de la concertation sur l'année, en veillant à ce que tous les partenaires aient leur mot à dire ; apports des chronobiologistes ; connaissance des aménagements possibles (dont les PEDT).

**Novembre - décembre** : confrontation entre le projet « idéal » et les ressources et les contraintes locales ; choix des grandes lignes du projet pour la rentrée 2014.

**De janvier à juin 2014** : organisation pratique du projet 2014-2015 ; diffusion de l'information ; méthodologie d'évaluation du projet et dynamique d'évolution ; travaux et démarches à réaliser pour être prêts en septembre.

**Comme le disait Oscar Wilde, « le progrès n'est que l'accomplissement des utopies », mettons-nous au boulot et avançons.**